



SYNDICAT DE L'INDUSTRIE
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

INFORMATION PRESSE

La taxation des PC et téléphones mobiles serait un frein à l'indispensable développement de l'usage des TIC en France

Paris, le 17 janvier 2008

La principale organisation professionnelle du secteur informatique, le SFIB¹, s'émeut vivement de la perspective de création d'une nouvelle taxe sur les matériels informatiques et téléphones mobiles évoquée dans les médias².

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont en effet un enjeu majeur pour la croissance économique et la compétitivité française.

Les TIC représentent, en France, 112 milliards d'Euros soit 3 % d'un marché mondial de 2598 milliards d'Euros. Ce secteur emploie 805. 000 salariés en France. Au-delà de son impact direct en tant qu'employeur, les TIC **sont l'un des principaux leviers de croissance économique contribuant pour un quart de la croissance de l'économie française**. La contribution des TICs à la croissance est de 0,7 % d'un taux de croissance annuel moyen de 2,7 % du PIB entre 1995 et 2000 en France et 1,5 % des 4,2 % de taux de croissance des USA sur la même période.³

La France est en retard sur ses concurrents européens en termes de connexions Internet et d'équipement en PC. Le taux d'équipement est ainsi de moins de 34 % en France contre 38 % en Allemagne et 56 % en Suède⁴.

La priorité est aujourd'hui de porter le taux d'équipement des foyers de 55 % à 75 % d'ici 2012. L'équipement de ces 20 % de foyers nouveaux ne peut qu'être que très négativement impacté par une éventuelle taxation des PCs.

L'équipement des foyers est ainsi un enjeu majeur en termes d'accès à la culture, au loisir, aux services publics en ligne.

Compromettre un tel objectif d'égalité républicaine, par la recherche de recettes parafiscales pour le financement des chaînes de télévision publiques privées de leurs recettes publicitaires, serait une très mauvaise décision.

Pour tout renseignement complémentaire

Christophe Stener, Président du SFIB – Xavier Autexier, Délégué Général
Tel : +33 1 49 00 30 20 - <http://www.alliance-tics.org>

¹ <http://www.alliance-tics.org/index.htm>

² Les Echos 17 janvier 2008

³ <http://www.alliance-tics.org/evenements.htm>

⁴ http://www.journaldunet.com/cc/02_equipement/equip_pc_fr.shtml